



## FONDATION PIERRE SARAZIN

### Agriculture et environnement

La **FONDATION PIERRE SARAZIN**, créée sous l'égide de la Fondation de France, a remis le 30 novembre 2004 **son prix 2004** au cours d'une Cérémonie organisée à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse (ENSAT).

La **Fondation Pierre SARAZIN**, créée par Pioneer Semences, les Céréaliers de France et des Coopératives françaises, **distribue depuis 1990 des prix récompensant l'innovation par des agriculteurs ou des groupes d'agriculteurs.**

Cette année, **deux lauréats ex aequo se sont partagés le prix unique de 20 000 €** pour avoir innové en matière de recyclage des déchets verts grâce à l'apport d'effluents d'élevage.

**Le débat** qui a suivi cette remise du prix a été animé par **Gilles THEVENET, Directeur Scientifique d'ARVALIS**, et a porté sur les efforts menés par les agriculteurs pour préserver l'environnement, dans le cadre de différents programmes et normes reconnus.

**Les deux dossiers gagnants répondent à plusieurs critères de la Fondation Pierre Sarazin :**

- innovation dans le domaine des productions agricoles,
- respect de l'environnement,
- volonté de communiquer vers le monde urbain,
- caractère durable, reproductif et transmissible de l'innovation.

Pioneer Semences, Les Céréaliers de France et France Maïs Union  
Partenaires de la Fondation Pierre Sarazin



# Lauréats ex æquo 2004 Fondation Pierre SARRAZIN

## SARL Arvor Compost

L'Hôpital - 56500 MOUSTOIR'AC

La SARL Arvor Compost regroupe 12 associés agriculteurs éleveurs de porcs aux exploitations de taille moyenne dans le canton de Locminé (Morbihan). 4 co-gérants ont chacun une mission précise (relations extérieures, comptabilité, gestion de la plate-forme et du matériel, gestion des flux de produits).

La spécificité du projet de compostage primé réside dans la mise en oeuvre d'un partenariat entre les collectivités locales et les agriculteurs au travers d'un traitement commun des déchets verts complémentaires des lisiers et une valorisation locale du compost obtenu.

La technique de compostage des déchets verts avec injection de lisier de porc s'effectue par retournement des andains sur une plate-forme couverte.

La ventilation forcée par couloirs souterrains permet une bonne oxygénation de la masse. La fermentation est contrôlée et les retournements successifs (7) des andains permettent une bonne homogénéisation des composts. Le processus dure 6 mois : 4 mois de fermentation, 2 mois de maturation sous hangar, criblage.

La vente en vrac des composts (sous normes NFU 44-051) est faite principalement auprès des fournisseurs de déchets verts (pépiniéristes, entreprises d'espaces verts, collectivités locales du canton de Locminé) avec des contrats prenant en compte l'apport de déchets et la reprise de composts à prix préférentiel.

**Contact :**

Jean-Marc ONNO, gérant, Guerguenay - 56500 MOUSTOIR REMUNGOL.

Tél./Fax : 02.97.28.91.38 ou jean-marc.onno@wanadoo.fr

## SARL Valorg Elorn

Leslem - 29400 Saint-Servais

La SARL Valorg Elorn a été créée par 2 associés (père et fils en GAEC) éleveurs de dindes de chair, et s'est développée en relation avec 3 autres agriculteurs.

Son activité consiste en un traitement par compostage de déchets verts de la Communauté Urbaine de Brest avec les fientes de leurs élevages avicoles.

La spécificité du projet de compostage primé réside dans la mise en oeuvre d'un partenariat entre les collectivités locales et les agriculteurs au travers d'un traitement commun des déchets verts complémentaires des déchets animaux et une valorisation locale du compost obtenu.

La technique de compostage choisie est la suivante : la transformation est faite en cellules bétonnées couvertes. La masse est ventilée au moyen de gaines inox qui permettent aussi de collecter les lixiviats vers les caissons de condensation. Ceux-ci ont pour fonction d'évacuer les lixiviats vers la fosse à lisier, de collecter les gaz et de les envoyer vers un bio filtre où l'ammoniac précipité sous forme liquide est ensuite renvoyé dans la masse en fermentation. Un système de ventilation permet d'intervenir par dépression et par ventilation forcée suivant les températures du tas.

La société vend ses composts sous la norme NFU 44-051 directement «rendu racine» principalement aux agriculteurs producteurs de légumes de plein champ.

**Contact :**

Benoît RIOU - Leslem - 29400 Saint-Servais

Tél./Fax : 02 98 68 35 00 ou riou29@wanadoo.fr

**Pour tous renseignements, merci de contacter :**

Pascale SAURIAT - Pioneer Semences

Chemin de l'enseigure - 31840 Aussonne

Tél. : 05 61 06 21 86 - Fax : 05 61 06 21 57

[pascale.sauriat@pioneer.com](mailto:pascale.sauriat@pioneer.com)